



un Circuit
pour le Cerveau



Dossier de partenariat



LE DIMANCHE 19 OCTOBRE 2025
Sur le Circuit de Bresse pour la Nouvelle Edition.



Pour l'aide aux victimes d'AVC et
de séquelles des pathologies
neurologiques.

ENSEMBLE,
Apportons notre soutien à la recherche scientifique sur
les maladies neurologiques !



organisé par



A l'occasion de la nouvelle édition de notre grande manifestation automobile, portée par le Fonds de Dotation « Lions Club LYON Doyen »

Un circuit pour le cerveau, notre objectif :

Récolter des financements pour soutenir la recherche médicale sur « les pathologies neurologiques », en particulier pour un grand centre de recherche reconnu :

L'I.C.M

« L'Institut du Cerveau - ICM »

Et parce que les maladies neurologiques laissent souvent de **lourdes séquelles** dont le **retentissement social** pour les victimes et leur famille est considérable, nous prévoyons également d'aider un établissement de la région lyonnaise

L'ARRPAC

Accompagnement, **R**éadaptation, **R**épétition des **P**ersonnes victimes d'un handicap neurologique post **A**VC ou **C**érébro-lésées et leurs aidants

Présentation de l' I.C.M. :

- **Alexis Brice**, Directeur

C'est un centre de recherche unique au monde, innovant dans sa conception comme dans son organisation, qui a été créé sur le site de la Pitié-Salpêtrière à PARIS en 2010.

En réunissant en un même lieu malades, médecins et chercheurs, l'objectif est de permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais. Venus de tous les horizons et de nombreux pays, les meilleurs scientifiques y développent les recherches les plus à la pointe dans ce domaine.

Collège des fondateurs :

- **Gérard Saillant**, président
- **Jean Todt**, Vice-Président
- **Serge Weinberg**, Trésorier
- **Jean Glavany**, Secrétaire
- **Jean-Pierre Martel**

Un enjeu majeur pour le XXI siècle :

Les maladies neurologiques affectent 1 milliard d'individus dans le monde.

Il est constaté un vieillissement de la population. Aujourd'hui, un Français sur cinq a plus de 60 ans, ce sera un sur trois en 2050.

Chaque année, dans le monde, 50 millions d'individus sont victimes de traumatismes du cerveau et de la moelle épinière.

Les axes de recherche sont principalement :

- **La maladie d'Alzheimer :**

Une personne sur cinq est atteinte après 85 ans; la dépendance intervient dans les trois ou cinq ans suivant l'apparition de la maladie.

- **La dépression :**

Elle touche 6 % de la population des pays occidentaux.

- **Les accidents vasculaires cérébraux:**

Ils sont la première cause de handicap moteur chez l'adulte, 2/3 des victimes gardent des séquelles définitives. 100 000 nouveaux cas par an en France.

- **La maladie de Parkinson :**

Deuxième cause de handicap moteur. Elle touche 2 personnes sur 1000. 150 000 cas en France.

- **La sclérose en plaques :**

Elle touche principalement les sujets jeunes. Elle entraîne une perte d'autonomie chez 30 % des patients. 50 000 cas en France.

- **L'épilepsie :**

50 millions d'individus concernés dans le monde dont près de la moitié ont moins de 10 ans.

Nous sommes **tous concernés** par la recherche sur les maladies neurologiques. C'est pourquoi, nous, **Lions club de Lyon doyen**, avec vous, conscients de ces grands enjeux, **avons choisi d'apporter notre pierre à l'édifice pour soutenir cette cause universelle.**

L'ICM, c'est aussi :

- **750 chercheurs de toutes nationalités, une quarantaine d'équipes de recherche sous la surveillance d'un comité scientifique international.**
- **22 000 m² de laboratoires, 4 I.R.M. de recherche, de nombreuses machines de dernières technologies.**
- **Un budget d'investissement immobilier de 67 millions d'euros. Un budget de fonctionnement annuel de 50 millions d'euros financé à la fois par des fonds publics et par des fonds privés.**

Présentation de l'ARRPAC :

C'est un dispositif qui est porté par une association de membres fondateurs et qui s'appuie sur un GCSMS.

C'est **le complément** de la recherche fondamentale et clinique :

- C'est la création d'un **accueil de jour (géré par le GCSMS ARRPAC*)** porté par une association Loi 1901 (AVC ARRPAC) fondé par des patients, aidants, médecins du CHU de Lyon, **reconnue d'intérêt général ;**
- **Labellisée et financée par l'Agence Régionale de Santé. (A.R.S)**
- Soutenue et financée par la Métropole de Lyon.

Centrée sur les besoins des patients et des aidants.

Un lieu de vie de jour, de réadaptation, d'activités cognitives sportives adaptées, sur le site du VINATIER à LYON-BRON.

ARRPAC c'est un autre regard sur les conséquences de l'AVC et du trauma crânien.

Structure unique en France et expérimentale, l'accueil de jour du GCSMS ARRPAC* occupe un bâtiment de 1038 m² entièrement réhabilité situé au cœur d'un grand parc sur le site du Centre Hospitalier Le Vinatier à Bron. Il intègre un espace sportif de 500 m².

* Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale ARRPAC, Accompagnement, Réadaptation, Répit Post AVC et Cérébrolésés) fondé par l'association AVC Arrpac, le Vinatier et Habitat et Humanisme, financé majoritairement par l'ARS et la Métropole de Lyon (<https://gcsms-arrpac.fr>).

Son **programme AVanCer** s'adresse aux patients âgés de 20 ans et plus rentrés à leur domicile après une hospitalisation pour un accident vasculaire cérébral ou un traumatisme crânien, ainsi qu'à leurs **aidants**.

Centré sur l'activité physique adaptée, ce programme innovant intègre également des ateliers spécifiques pour apporter des réponses simples et efficaces à une pathologie complexe.

- **Complémentaire** des soins et traitements post-AVC, il prend en compte les capacités de la personne pour l'aider à trouver un meilleur équilibre.
- Au travers **d'ateliers spécifiques**, adaptés à chacun, la personne accueillie pourra cerner la complexité de sa pathologie pour mieux la maîtriser.
- Elle sera **stimulée** pour lui donner envie de **progresser** et **guidée** pour trouver des nouveaux repères.

Il a pour objectif d'aider les personnes accueillies à **se projeter vers un futur positif**, grâce à leur démarche personnelle et active, et à **l'accompagnement personnalisé** qu'ils auront construit avec les professionnels du centre.

L'organisateur :

La manifestation est portée par le « **FONDS DE DOTATION LIONS CLUB LYON DOYEN** » créé à l'initiative du **Lions Club LYON Doyen**, un club service qui a décidé de lancer cette grande action au profit de la recherche scientifique sur les maladies neurologiques, cause universelle.

Nous souhaitons associer tous ceux qui sont prêts à nous soutenir dans ce projet ambitieux. Pour réussir cette opération, nous sommes à la recherche de sponsors, de mécènes et de donateurs qui partagent nos idées d'humanisme et de générosité et qui sont prêts à s'engager à nos côtés.

Afin de conduire cette manifestation de grande ampleur, à **vocation pérenne**, et d'organiser la récolte de fonds pour la recherche sur les maladies d'origine neurologiques, le **Fonds de dotation Lions Club Lyon Doyen** a été constitué en 2014. Ses comptes sont contrôlés par un commissaire aux comptes.

Composition du bureau et du conseil d'administration :

- **Président : Michel COMMUN** : général (2 S) de gendarmerie. Président de SAS COMMUN CONSEILS.
- **Vice-président : Jean-Michel CHEVALIER** : professeur des universités, ancien praticien hospitalier, chef de service aux hospices civils de Lyon.
- **Trésorier : Jean-Marie VILMINT** : Expert de justice honoraire près la Cour d'appel de Lyon et ancien expert-comptable honoraire et commissaire aux comptes honoraire.
- **Secrétaire : Pascal VINCENT** : Président de SAS M2GS.
- **Secrétaire adjoint : Jean-Louis GIRARD** : médecin. Ancien chef de service de l'hôpital de Fourvière.
- **Trésorier adjoint : Patrick PESLIER** : Vice-président du Lions Club Lyon Doyen 2022/2023, ancien cadre dirigeant d'Orange.
- **Administrateur : Gérard DESBORDE** : Magistrat honoraire de la Chambre Régionale des Comptes de Rhône-Alpes.
- **Daniel DOLIGEZ** : Président du Lions Club Lyon Doyen 2022/2023.
- **Jocelyn MAX-BLANC** : Médecin à l'ARS de Lyon.
- **Yves TOUZET** : Notaire honoraire.

L'évènement « UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU » :

Il s'appuie sur un constat : Les automobiles de prestige, de sport et de collection exercent une vive attraction sur tous les publics. Il existe de très nombreux passionnés pour les grandes marques qui ont fait l'histoire de l'automobile et qui font rêver.

Encouragés par le succès de nos premières éditions qui **nous ont permis d'effectuer des dons pour un total de 200 000 €**, nous allons réunir pour une nouvelle édition des véhicules de prestige, de grand tourisme et de collection sur le circuit de Bresse (71) pour une grande fête de l'automobile.

Ce circuit est l'un des plus modernes en France. Il propose une piste de vitesse de 3 km, une piste dite de sécurité et des infrastructures (paddock, parking, restaurant, salles de réunion) au sein d'un immense parc.

C'est un complexe automobile unique en son genre avec ses quatre pôles d'activité : vitesse, Karting, circuit basse-adhérence et sécurité routière qui offrent une capacité multi-activités idéale.

Les visiteurs auront le plaisir de contempler, de voir de près ces véhicules de prestige et la possibilité d'échanger avec leurs propriétaires.

Les propriétaires inscrits utiliseront la piste vitesse pour des séances de roulage (Track day).

Des **baptêmes à bord de ces voitures** seront proposés par certains propriétaires.

Exposition de voitures de collection ou de modèles exceptionnels.

La piste dite de sécurité permettra à tout visiteur de tester sa conduite sur route glissante, franchissement d'obstacles, dérapages etc.... au volant d'un véhicule du circuit.

Nous souhaitons cette prestation **éducative** et **préventive**, la route étant une grande pourvoyeuse de traumatismes crâniens et médullaires.

Des **animations** diverses sur le site seront offertes aux participants : Karting, stands divers, sécurité routière.

À cet effet, une communication importante est engagée :

Par notre site Web : **www.ucplc.fr**.

Par la presse écrite et tous les relais médias.

Tous les moyens de communication seront mis en œuvre pour associer et sensibiliser le public à cette grande cause de la recherche neurologique, à notre volonté de soutien de l'I.C.M. et de l'ARRPAC, pour accompagner ceux qui souffrent de séquelles de toutes ces pathologies neurologiques.

Par ailleurs, nous annoncerons cet évènement au public le plus large possible pour l'inviter à participer à cette grande fête de l'automobile de prestige.

Le circuit de Bresse nous offre un atout considérable par sa position géographique. Il est en effet situé au carrefour de deux régions : Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et à proximité de la Suisse.

Le circuit est proche de grandes métropoles régionales : Lyon, Dijon, Besançon, Grenoble.

Situé en bordure immédiate de l'autoroute A 39 - sortie 9, il est très facile d'accès. Le parking est assuré pour tous à l'entrée immédiate du site.

L'environnement hôtelier est également riche en infrastructures de tous niveaux de prix.

CIRCUIT de
BRESSE



L'aspect financier :

Cette opération d'envergure nécessite l'engagement de frais importants en terme de location du circuit, de location d'équipements complémentaires, de mesures d'organisation, de sécurité, de communication, d'accueil des partenaires, d'assurance et de réceptif.

Elle est conduite par des bénévoles avec le concours technique du Circuit de Bresse.

Les formes de partenariat :

Nous avons ainsi besoin pour notre projet, comme pour les précédentes éditions, de sponsors et de mécènes qui partagent notre enthousiasme et qui sont prêts à s'engager à nos côtés pour le succès de cette opération.

Nous accueillons les dons, participations financières mais également les offres de services et

de matériel ou en nature, entrant dans les besoins de notre organisation.

Notre objectif est de recueillir des **subsides et des fonds substantiels**, indispensables et vitaux pour atteindre notre objectif.

Être Sponsor, Mécène ou Donateurs de l'opération

« UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU »

C'est avant tout :

- **Soutenir la recherche médicale sur les maladies neurologiques , notamment celle développée par l'Institut de recherche sur le Cerveau - ICM,**
- **Aider un établissement de santé de Lyon Métropole dans son projet de soins.**

Cette action majeure est menée par des bénévoles pour une cause universelle.

Le FONDS de DOTATION Lions Club Lyon Doyen reconnu d'intérêt général est donc habilité à délivrer des reçus fiscaux pour :

- Le mécénat d'entreprise : réduction d'impôts de 60% dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.
- Les dons des particuliers (article 200 CGI) : réduction d'impôts sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du revenu imposable.
- Toutes les actions de sponsoring d'entreprise donneront lieu à charges déductibles de la base imposable du résultat de l'entreprise .

Nous avons besoin de vous :

En tant que :

- **SPONSORS** : par votre soutien financier qui s'accompagnera d'une visibilité dans la communication sur l'évènement et de contreparties.
- **MECENES** : par vos dons en numéraire et votre appui.
- **DONATEURS** : par vos dons en numéraire.
- **DONATEURS** en nature (sans contrepartie).

Pour les participations en numéraire ou en nature (estimées au coût de revient) égales ou supérieures à 3.000 euros TTC, une convention sera établie pour sceller votre participation et votre engagement à nos côtés pour cette grande cause. Voir formulaire d'engagement en annexe 1.

Le Président de l'ICM, présent tout au long de notre 1ère édition en 2015 s'exprimait ainsi :

« Ce qui nous rassemble, c'est l'importance du défi que nous entreprenons, celui d'apporter des solutions aux maladies du cerveau et de la moelle épinière. Je suis fier et touché de parrainer l'opération : « UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU », cet évènement solidaire qui permet de donner aux équipes de l'ICM les moyens d'une recherche d'excellence et qui permettra aux hommes du monde entier de rester libres. »

Gérard SAILLANT

Au grand plaisir de partager avec vous ce bel évènement, de belles émotions et un grand moment sur le circuit de BRESSE.

Soyons tous des
**« moteurs de recherche », aidons et soutenons
la recherche sur les maladies neurologiques**

Contacts et informations :

Adresse mail : contact@ucplc.fr

Circuit de Bresse +33 (0)3 85 76 76 76 pour inscription au Track day

- Michel Commun - Président du Fonds de Dotation
michel@commun-conseils.com
+33 (0)6 01 30 63 62
- Jean Michel Chevalier - Vice-Président du Fonds de Dotation
jeanmichelchevalier82@gmail.com
+33 (0)6 14 99 72 45

Versements des contributions et participations par chèque ou virement :

A l'ordre de « Fonds de dotation Lions Club LYON Doyen » :

A adresser à :

Jean-Marie VILMINT

Trésorier du Fonds de dotation Lions Club LYON Doyen.

2 chemin des Sablières

01700 NEYRON

jeanmarie.vilmint@free.fr

+33 (0)6 07 38 17 76

Coordonnées bancaires pour règlement par virement :

*IBAN : FR76 1009 6180 0500 0717 3170 116

*BIC : CMCIFRPP

Avec le soutien



Partenaire Majeur



Creation



FONDS DE DOTATION «LIONS CLUB LYON DOYEN» Organisme sans but lucratif régi par la Loi n°2008-776 du 4 août 2008 et son décret d'application n°2009-158 du 11 février 2009 Siègne social : 29 rue de Bonnel, 69003 LYON



Annexe 1 : FORMULAIRE D'ENGAGEMENT PRÉALABLE À LA CONVENTION

La SOCIÉTÉ / L'ORGANISME (Raison sociale) :

N°Siret :

Adresse complète:

.....

REPRÉSENTÉE PAR : Nom, Prénom, Fonction

.....

Téléphone : Mobile :

Adresse mail :

S'engage à soutenir l'action : « **UN CIRCUIT POUR LE CERVEAU** » édition 2025, qui se déroulera le Dimanche 19 Octobre 2025 sur le circuit de BRESSE et choisit la formule :

A titre de mécénat et dons :

- **MÉCÈNE MAJEUR*** participation de : 15.000 €
- **MÉCÈNE OFFICIEL*** participation de : 10.000 €
- **MÉCÈNE*** participation de : 5.000€
- **DONATEUR OFFICIEL* :** participation de : 3.000€
- **AUTRE DONATEUR :** participation de :€
- **DONATEUR EN NATURE (sans contrepartie) - Nature du don et valeur estimée**
.....

A titre de sponsoring :

- **PARTENAIRE MAJEUR*** participation de : 15.000 €
- **PARTENAIRE OFFICIEL*** participation de : 10.000 €
- **PARTENAIRE*** participation de : 5.000€
- **PARTENAIRE (apport en nature)*** Estimé à :€
(à savoir prestations de service, dons en nature, à préciser par note jointe si nécessaire)
.....

CONTACT (si différent de ci-dessus): Nom, Prénom, Fonction, téléphone, adresse mail :

.....
.....

DATE et SIGNATURE

***Une convention sera établie pour toute participation égale ou supérieure à 3.000 € TTC**

Formulaire d'engagement à adresser à : **Jean-Marie VILMINT**
Trésorier du Fonds de Dotation
jeanmarie.vilmint@free.fr
tel : +33 (0)6 07 38 17 76

Lions Club LYON Doyen
2 Chemin des Sablières
01700 NEYRON